

10. SÉISME

En cas de séisme, les occupants recevront des instructions précises au moyen du système de haut-parleurs, ou des consignes leur seront données par les agents de secours d'étage.

EN CAS DE SÉISME

1. Mettez-vous immédiatement à l'abri sous une table, un bureau ou un autre objet susceptible d'assurer une protection contre les débris. Protégez votre visage et votre tête avec vos bras.
2. Ne quittez pas votre abri avant la fin du séisme.
3. Évacuez l'immeuble par la sortie de secours la plus proche et qui est sans danger.
4. Dès que vous serez sorti de l'immeuble, éloignez-vous en immédiatement jusqu'à une distance d'au moins 100 mètres. Tenez-vous également à l'écart des lignes électriques qui risqueraient de tomber à terre lors de secousses secondaires.

Nota : Les occupants ayant besoin d'une assistance spéciale au cours d'une urgence doivent se reporter à la page 6 du présent guide.